MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
de Franche-Comté

Décision n° 7332 du 12 mai 2015 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la région de gendarmerie de Franche-Comté

NOR : *INTJ1510384S*

Le commandant de la région de gendarmerie de Franche-Comté, commandant du groupement de gendarmerie départementale du Doubs,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 18577 du 3 décembre 2014 (NOR: INTJ1424073S),

Décide:

Article 1er

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er juin 2015:

Ousset, Christian — Nigend : 122 306 — Numéro de livret de solde : 5 241 585

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1er juin 2015:

Prévost, Nicolas — Nigend : 190 746 — Numéro de livret de solde : 8 043 657

Article 3

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1er juin 2015:

Da Rocha, Michaël — Nigend : 243 459 — Numéro de livret de solde : 8 096 314

Collange, Pierre — Nigend : 232 227 — Numéro de livret de solde : 8 085 444

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 12 mai 2015.

Le colonel, commandant la région
de gendarmerie de Franche-Comté,
commandant le groupement
de gendarmerie départementale du Doubs,
F. Fabre